



TRAVAUX CD 524

« COMBE DE GIÈRES »



Grenoble Alpes Métropole et la communauté de commune du Grésivaudan sont engagées dans un projet d'amélioration de l'assainissement et de la qualité de la rivière du Sonnant. L'opération des travaux consiste au raccordement des effluents sur le système d'assainissement de la Métropole de Grenoble et en la reconversion de l'unité de dépollution du Sonnant d'Uriage en bassin d'orage. Ce chantier à enjeu stratégique qui a pour objectif la mise en conformité du réseau d'assainissement impactera la circulation sur cet axe de circulation structurant qu'est la Combe de Gières (RD524).

Les travaux démarreront le 25 novembre 2024, pour une durée de 12 mois. Ils seront précédés d'une période préparatoire à partir du 21 octobre (le planning est susceptible d'évoluer en cas d'intempéries et aléas). Afin de limiter les impacts sur le trafic routier, la circulation fonctionnera par alternat, avec un feu « intelligent ». Cette circulation alternée sera maintenue pendant toute la durée des travaux, 7j/7 et 24h/24.

Les cycles pourront traverser de manière sécurisée la zone de chantier et une bande cyclable montante sera aménagée dans la mesure du possible.

Les horaires de travail seront de 7h30 à 17h00 non-stop de façon à gagner du temps (6 mois) sur la combe de Gières c'est 14000 véhicules par jour, 63 poids lourds par jour, 10 à 15 convois exceptionnels par an.

La longueur maximale de l'alternat sera de 200m.